



Comment démissionner de l'armée de terre

Par **orman77**, le **28/10/2013** à **14:28**

Bonjour,

Mon fiancé est dans l'armée de terre depuis 1 an et demi mais voilà, il n'en peut plus, il s'est mit en arrêt 2 mois car il a son pouce fracturé et d problèmes au dos mais ils l'ont rappelés pour une consultation chez le médecin militaire. Depuis il est bloqué sur le terrain où il va faire sa consultation. Je voudrais savoir comment il pourrait démissionner rapidement, sans devoir être dans l'illégalité ou sans devoir déserté?? et si ils ont le droit de le faire allé sur le terrain sans qu'il est vu un médecin avant??